

Ajustements sur les marchés du travail et lutte contre le chômage

En Allemagne, en France et aux États-Unis

Catherine Bruno

Département des études de l'OFCE

Institut d'économie industrielle

Catherine Fuss

Département des études de l'OFCE

Université libre de Bruxelles

Au cours des vingt-cinq dernières années, l'Europe et les États-Unis ont connu des expériences différentes en termes de chômage. Un moyen de savoir si le taux de chômage est dû à des dysfonctionnements spécifiques au marché du travail ou le résultat du policy mix est d'analyser la réponse du taux de chômage à des chocs survenus sur le marché du travail. Dans le cas où le taux de chômage ne répond pas de façon significative à ces chocs — c'est le cas des États-Unis —, on peut convenir du fait qu'il n'est pas un problème spécifique au marché du travail mais le résultat du policy mix. En revanche, si le taux de chômage répond significativement aux chocs du marché du travail alors il peut être combattu par des réformes structurelles entreprises sur le marché du travail. Dans ce texte, nous évaluons à partir d'une approche globale, dynamique et sans a priori théorique, les modes d'ajustement de l'emploi, du taux de chômage, du taux de participation et du salaire réel aux chocs du marché du travail — chocs de demande et d'offre de travail — en France, en Allemagne et aux États-Unis au cours des trente dernières années. Notre objectif est de montrer que la lutte contre le chômage en Europe ne peut être efficace que par la mise en œuvre d'une politique macroéconomique cohérente à l'échelle communautaire. Cela signifie alors que l'emploi est un objectif à atteindre en Europe au même titre que la stabilité des prix.

Au cours des vingt-cinq dernières années, les pays occidentaux ont connu des expériences différentes en termes de chômage. Par exemple, de 1975 à 1995, le Japon se caractérise par une grande stabilité de cet indicateur au point que les chocs pétroliers de 1974 et 1979 ne semblent avoir eu aucune conséquence. Depuis 1996, le taux de chômage nippon connaît une augmentation et atteint 4,7 % en janvier 2000 selon les sources nationales. A l'inverse, le taux de chômage américain fluctue de manière importante au cours de la même période avec une sensible

tendance à la baisse depuis le début 1990 : il est de l'ordre de 4 % en janvier 2000 alors qu'en moyenne sur la période 1985-1995 il atteignait 6,3 %. La Communauté européenne a connu un chômage relativement bas jusque dans les années 1970, mais qui a vivement progressé depuis cette date : sur la période 1985-1995, il était égal à 9,9 %. Les évolutions de la France et de l'Allemagne ont beaucoup de points semblables depuis le premier choc pétrolier, excepté le fait que la réunification au début des années 1990 a conduit à une hausse sensible du taux de chômage allemand, de l'ordre de deux points.

Certains pays, notamment ceux appartenant à la Communauté européenne, ont vu le nombre de chômeurs de longue durée augmenter considérablement, ce qui traduit un phénomène de persistance inconnu jusque là. Le chômage en Europe touche en effet 18 millions de personnes en 1998, dont plus de la moitié est au chômage depuis plus d'un an¹. Ce phénomène de persistance, propre à la Communauté européenne, est susceptible d'avoir des effets néfastes sur « l'employabilité » des chômeurs de longue durée, c'est-à-dire sur la possibilité de leur retour vers l'emploi. Si l'employabilité des chômeurs de longue durée s'avère effectivement assez faible, le nombre de ces chômeurs, même s'il est important, ne devrait pas avoir beaucoup d'effet sur le niveau moyen des salaires. D'ailleurs, l'élasticité du salaire réel au taux de chômage est faible (Blanchflower et Oswald, 1995), de l'ordre de -0,1 %, quel que soit le pays considéré. En d'autres termes, le taux de chômage doit s'accroître de 10 % pour que le salaire réel diminue de 1 %.

Jusqu'en 1993, la lutte contre un taux de chômage élevé et persistant n'était pas du ressort communautaire. Il faut attendre 1993 pour que l'emploi soit inscrit sur l'agenda européen, avec le Livre blanc². C'est à Essen en 1994 qu'ont été fixées cinq priorités pour l'action communautaire en matière d'emploi : améliorer les perspectives par l'investissement dans la formation professionnelle ; augmenter l'intensité en emplois de la croissance ; abaisser les coûts indirects de la main-d'œuvre ; accroître l'efficacité de la politique de l'emploi ; prendre des mesures particulières pour les groupes les plus défavorisés sur le marché de l'emploi. Ces priorités ont été valides continûment de 1994 au sommet de Vienne en 1998³. Elles sont formulées dans des termes suffisamment généraux pour pouvoir accueillir toutes sortes de politiques nationales qui sont restées dissemblables (Barbier et Gautié, 1998).

La stratégie européenne de l'emploi a été réaffirmée au Sommet de Vienne en décembre 1998, face à un taux de chômage moyen dans l'Union d'un peu moins de 10 %. Toutefois, il faut retenir qu'au niveau

1. Aux États-Unis, il y a 10 % de chômeurs de longue durée en 1998.

2. Le Livre blanc, « Croissance, compétitivité, emploi », prévoyait en 1993 une relance importante d'investissements dans les réseaux transeuropéens qui n'a pas été suivie de faits.

3. Les lignes directrices définies au sommet de Luxembourg en 1997 reprennent les cinq priorités d'Essen. Des plans nationaux pour l'emploi ont été également élaborés.

communautaire, les politiques concernant l'emploi sont subordonnées aux grandes orientations de politique économique des États membres, et qu'elles n'ont pas de caractère contraignant pour ces États. Il faut également noter au niveau européen l'absence de politique macroéconomique de l'emploi. Ainsi, les politiques structurelles et sociales restent de la compétence nationale et sont séparées des politiques macroéconomiques. Cette configuration interdit par conséquent, à court terme, toute convergence des politiques nationales.

Notre objectif est de montrer, par l'analyse du fonctionnement des marchés du travail en France et en Allemagne, les deux piliers de l'Europe communautaire, que la lutte contre le chômage en Europe ne peut être efficace que par la mise en œuvre d'une politique macroéconomique cohérente à l'échelle communautaire. Cela signifie alors que l'emploi est un objectif à atteindre en Europe au même titre que la stabilité des prix. Comme le souligne Gaffard (1996) dans un commentaire d'un article de Fitoussi (1996), il faut cesser de « ... considérer le chômage, non comme l'ultime problème à régler au moyen d'un instrument unique qui serait la réforme des marchés du travail, mais comme le résultat d'un *policy mix* qui consiste à reporter tout le poids des inévitables ajustements sur la variable emploi ... ».

Un des moyens de savoir si le taux de chômage est dû à des dysfonctionnements spécifiques au marché du travail ou le résultat du *policy mix*, est d'analyser la réponse du taux de chômage à des chocs survenus sur le marché du travail. Dans le cas où il ne répond pas de façon significative à ces chocs — c'est le cas des États-Unis —, on peut convenir qu'il n'est pas un problème spécifique au marché du travail. En revanche, si le taux de chômage répond significativement aux chocs du marché du travail, alors il peut être combattu par des réformes structurelles du marché du travail.

Dans cet article, nous évaluons à partir d'une approche globale, dynamique et sans *a priori* théorique les modes d'ajustement de l'emploi, du taux de chômage, du taux de participation et du salaire réel aux chocs du marché du travail — chocs de demande et d'offre de travail — en France et en Allemagne. Les ajustements pratiqués sur les marchés du travail français et allemand sont comparés à ceux effectués aux États-Unis au cours des trente dernières années. En effet, l'expérience américaine vaut d'être analysée car elle est riche d'enseignements en termes de lutte contre le chômage.

Dans un premier temps, nous présentons l'approche globale et dynamique des marchés du travail en France, en Allemagne et aux États-Unis. Dans un second temps, nous livrons les résultats de l'estimation d'un système représentatif du marché du travail pour chacun des trois pays étudiés. Nous répondons à quatre questions :

- quelle est l'importance au cours des trente dernières années des chocs d'offre et de demande de travail en France, en Allemagne et aux États-Unis ?
- les modes d'ajustement diffèrent-ils entre les pays ?
- quel est le rôle des salaires dans ce processus d'ajustement ?
- quels sont les enseignements à tirer en termes de lutte contre le chômage ?

Une approche globale, dynamique et sans *a priori* théorique des marchés du travail français, allemand et américain ...

Nous analysons les réponses de l'emploi, du taux de chômage, du taux de participation et du salaire réel aux chocs d'offre et de demande sur le marché du travail.

Un choc de demande de travail négatif entraînera de façon immédiate une baisse de l'emploi. Ceci aura pour conséquence de réduire l'offre de travail (effet de flexion) et d'augmenter le taux de chômage si la population active baisse peu. Les variations de l'offre de travail peuvent se décomposer en variation du nombre de résidents et variation du nombre de migrants dans la population active. Les salaires peuvent baisser ou non. Si le salaire réel baisse, l'emploi devrait augmenter à moyen terme, ce qui annulerait l'effet instantané du choc de demande de travail négatif sur l'emploi.

Un choc d'offre de travail positif peut provenir d'une hausse du nombre de résidents participant au marché du travail, ou d'une hausse du nombre de migrants. Il impliquera généralement une hausse du chômage à court terme. Si le salaire baisse, le choc peut être absorbé par des créations d'emplois. Si le salaire est rigide, le choc aura probablement moins d'effet sur l'emploi et plus d'effet sur le chômage.

Une approche globale ...

Nous comparons les modes d'ajustement aux chocs du marché du travail de trois pays : la France, l'Allemagne et les États-Unis. Au niveau macroéconomique, la France et l'Allemagne sont liés par l'appartenance à l'Union européenne et au Système monétaire européen. Les États-Unis n'ont pas de contrainte externe sur leur politique économique pour répondre à des chocs économiques. Au contraire, la France et l'Allemagne étaient tenus par des contraintes de change liées au Système monétaire européen, et plus récemment par les critères de convergence du traité de Maastricht. La marge de manœuvre des politiques économiques est donc

plus étroite pour ces pays. Cet élément est sans doute plus contraignant pour la France que pour l'Allemagne, si on reconnaît le rôle de *leadership* joué par l'Allemagne dans le SME. En conséquence, on peut s'attendre à ce que les États-Unis puissent recourir plus facilement à des ajustements nominaux *via* les variations du taux de change que l'Allemagne et la France. Ainsi, le poids de l'ajustement aux chocs porterait plus sur le chômage en Europe qu'aux États-Unis.

Au niveau microéconomique, la France, l'Allemagne et les États-Unis se distinguent par le niveau de rigidités du marché du travail (le niveau de protection de l'emploi par exemple), le niveau de centralisation et de coordination des négociations sur le marché du travail, le rôle de l'État face au problème du chômage. Passet et Jestaz (1998) définissent une typologie de pays selon la cohérence du mode de fonctionnement du marché du travail. Ils distinguent le modèle régulé, le modèle libéral, le modèle mixte cohérent et les modèles non classés⁴. Leur analyse montre que les salaires sont plus flexibles et l'emploi plus stable dans les pays régulés, tandis que les salaires sont plus rigides et l'emploi plus variable dans les systèmes libéraux. Les auteurs classent les États-Unis parmi les pays libéraux, l'Allemagne parmi les systèmes mixtes cohérents et la France parmi les modèles non classés. On peut donc s'attendre à trouver une faible réaction des salaires et une plus forte réaction de l'emploi aux États-Unis, qu'en Allemagne et en France, suite aux chocs du marché du travail.

Afin d'analyser conjointement les effets des chocs d'offre et de demande de travail sur l'emploi, le taux de chômage, le taux de participation et le salaire réel, nous estimons un modèle *VAR* pour analyser la répartition de ces effets entre les employés et les chômeurs. Cette méthodologie a été suivie par Blanchard et Katz (1992), Decressin et Fatas (1995) et Obstfeld et Peri (1997) pour analyser l'importance de la mobilité du travail comme mécanisme d'ajustement aux chocs asymétriques entre les régions d'un même pays. Ils trouvent que la plus grande partie de l'ajustement aux chocs de demande de travail est réalisée par la mobilité du travail aux États-Unis et par des changements du taux de participation en Europe.

Notre analyse diffère de la leur à bien des égards. Premièrement, ils analysent les ajustements des régions à un choc asymétrique de demande

4. Les systèmes régulés se caractérisent par une forte coordination et une centralisation des négociations, l'importance de la formation du personnel dans les entreprises, une forte réglementation et une forte coordination au sein du secteur bancaire, l'importance des politiques actives sur le marché du travail et l'importance de l'État comme employeur. Le système libéral est à l'opposé du système régulé. Un système mixte cohérent se caractérise par des éléments de l'un ou l'autre système (libéral ou régulé). Mais les différents éléments sont cohérents, c'est-à-dire ont le même type d'effet. Par exemple, un système cohérent se base sur des mesures qui privilégient soit la flexibilité du salaire, soit la flexibilité de l'emploi. Un système incohérent serait par exemple, le cas d'un système qui induit la rigidité du salaire et de l'emploi. Passet et Jestaz (1998) montrent que les performances en termes de taux d'emploi et taux de chômage sont d'autant meilleures que les systèmes sont cohérents.

de travail. Nous examinons les ajustements des pays aux chocs d'offre et de demande de travail. Dans une autre étude, nous analysons la réponse de onze pays européens aux chocs asymétriques sur le marché du travail (Bruno et Fuss, 1999). Deuxièmement, nous identifions deux chocs du marché du travail — un choc d'offre et un choc de demande — au lieu du seul choc de demande. Troisièmement, le salaire est directement introduit dans le modèle, alors que Blanchard et Katz (1992) estiment d'une part un modèle *VAR* pour l'emploi, le taux de chômage et le taux de participation, et d'autre part un modèle avec emploi et salaire. Quatrièmement, nous prenons en compte le caractère non stationnaire des séries, ce qui nous permet d'étudier la persistance des chocs sur les différentes variables.

1. Les données

Les données sont extraites de la base trimestrielle de l'OCDE. Nous considérons l'emploi total des salariés, le taux de chômage, le taux de participation calculé comme le rapport entre la population active et la population de 15 à 64 ans. Cette dernière série n'est disponible qu'en fréquence annuelle. Elle a été trimestrialisée sur la base d'une hypothèse d'un processus autorégressif. Le salaire réel est calculé comme le rapport entre la rémunération totale des salariés et l'emploi total salarié multiplié par l'indice des prix à la consommation.

L'échantillon varie d'un pays à l'autre en raison de la disponibilité des données et pour éviter toute rupture due à la réunification allemande. Le modèle est estimé sur la période 1965.1-1997.4 pour la France, 1960.1-1990.4 pour l'Allemagne, 1960.1-1998.2 pour les États-Unis.

Les tests de racine unitaire de Dickey et Fuller avec constante et tendance déterministe indiquent que toutes les séries sont intégrées d'ordre un.

... dynamique ...

Nous estimons un *VAR* structurel pour les quatre variables décrites ci-dessus (voir encadré 1) : l'emploi, le taux de chômage, le taux de participation et le salaire réel. Nous identifions un choc d'offre de travail et un choc de demande de travail ; deux chocs sont non identifiés. L'importance des chocs dans l'évolution des différentes variables est donnée par la décomposition de leur variance. Les fonctions de réponse donnent les réactions des variables aux chocs à différents horizons. Nous estimons un intervalle de confiance pour les fonctions de réponse à partir de simulations de *Monte Carlo*.

Nous choisissons l'ordre du *VAR* de façon à satisfaire autant que possible le double critère de normalité et d'absence d'autocorrélation des résidus. Le tableau 1 ci-dessous donne les *p-value* des tests d'autocorrélation et de normalité des résidus, ainsi que l'ordre du *VAR*, *p*. Les tests ont été effectués à partir du module *CATS* du logiciel *RATS*.

Pour un *VAR*(2) en France et en Allemagne, et un *VAR*(3) aux États-Unis, les résidus ne sont pas autocorrélés, et sont normaux, bien qu'à 15 % seulement pour les États-Unis.

1. Spécification du *VAR*(*p*)

	<i>p</i>	$H_0 : e \sim \text{AR}(1)$	$H_0 : e \sim \text{AR}(4)$	$H_0 : e \sim N(\cdot)$
France	2	0,16	0,40	0,05
Allemagne	2	0,57	0,25	0,02
États-Unis	3	0,37	0,92	0,15

$e \sim \text{AR}(1)$: donne la *p-value* pour le test d'autocorrélation d'ordre un des résidus.

$e \sim \text{AR}(4)$: donne la *p-value* pour le test d'autocorrélation d'ordre quatre des résidus.

$e \sim N(\cdot)$: donne la *p-value* pour le test de normalité des résidus.

Source : Calculs des auteurs.

Le tableau 2 donne les valeurs des statistiques de trace et de valeur propre maximum des tests de cointégration de Johansen, pour l'ordre du *VAR* défini au tableau 1, en considérant que le processus générateur des séries contient une constante et une tendance déterministe. *r* est le nombre de relations de cointégration. Dans chacun des pays, le *VAR* se caractérise par une relation de cointégration.

2. Tests de cointégration

	<i>r</i>	<i>I</i> max				Trace			
		$r=0$	$R \leq 1$	$R \leq 2$	$r \leq 3$	$r \leq 0$	$r \leq 1$	$r \leq 2$	$r \leq 3$
France	1	44,03	18,19	10,82	0,84	73,87	29,84	11,66	0,84
Allemagne	1	32,42	12,08	4,61	1,26	50,37	17,95	5,87	1,26
États-Unis	1	42,92	9,66	6,06	0,61	59,25	16,33	6,68	0,61
1 %		31,943	25,521	17,936	6,936	53,792	35,397	19,310	6,936
5 %		27,169	20,778	14,036	3,962	47,181	29,509	15,197	3,962
10 %		24,712	18,697	12,099	2,816	43,964	29,791	13,338	2,816

Tests de cointégration de Johansen sous l'hypothèse d'une constante et d'une tendance déterministe dans le processus générateur des séries.

Les valeurs critiques sont données dans Johansen et Juselius (1992).

L max est le test de valeur propre maximum, trace pour le test de trace.

Source : Calculs des auteurs.

... sans *a priori* théorique ...

Nous identifions deux chocs — un choc de demande de travail et un choc d'offre de travail — les deux autres sont non identifiés. Trois restrictions d'identification portent sur les relations contemporaines entre les variables, une sur les relations de long terme.

Le choc de demande de travail a un effet contemporain (c'est-à-dire dans les trois mois) sur l'emploi, le salaire réel et le taux de chômage, mais pas sur le taux de participation, qui ne réagit qu'après trois mois. Le choc de demande de travail n'a pas d'effet à long terme sur le salaire. Ceci est cohérent avec le fait que les entreprises ajustent leur stock de capital à long terme, de telle sorte que la productivité du travail et, par conséquent, le salaire réel reviennent à leur niveau initial. Le choc de demande de travail est donc identifié comme le choc qui n'a pas d'effet permanent sur le salaire réel.

2. Les hypothèses d'identification

Les restrictions portent sur les réponses des variables aux chocs. Il est plus facile de la présenter à partir de la forme VMA du VAR. Le VMA peut être écrit sous la forme suivante :

$$Y_t = m + F(L).u_t = m + F_0 u_t + F_1 u_{t-1} + F_2 u_{t-2} + \dots$$

où

u_t représente le vecteur de chocs structurels, choc de demande de travail, u^d_t , choc d'offre de travail, u^o_t , chocs non identifiés, u^l_t et u^p_t

Y_t est le vecteur de variables : l'emploi, E_t , le taux de chômage, u_t , le taux de participation, p_t et le salaire réel, w_t

La réponse contemporaine aux chocs est donnée par F_0 . Les restrictions d'identification impliquent que la matrice F_0 est de la forme :

$$F_0 = \begin{pmatrix} . & 0 & . & . \\ . & . & . & . \\ 0 & . & . & . \\ . & 0 & . & . \end{pmatrix}$$

La réponse de long terme aux chocs est donnée par $F(1) = \sum_{i=0}^{\infty} F_i$

Les restrictions d'identification impliquent qu'elle est de la forme :

$$F(1) = \begin{pmatrix} . & . & . & . \\ . & . & . & . \\ . & . & . & . \\ 0 & . & . & . \end{pmatrix}$$

Le choc d'offre de travail n'a pas d'effet contemporain sur l'emploi, ni sur le salaire ; ceux-ci ne réagissent qu'après trois mois. Il augmente de façon immédiate le taux de participation et peut faire varier le taux de chômage. L'encadré 2 expose l'identification choisie en termes des fonctions de réponse contemporaine et de long terme.

... pour analyser le fonctionnement des marchés du travail

A partir de l'estimation du système *VAR*, nous donnons dans un premier temps la part respective des chocs de demande et d'offre du travail dans la variance de l'erreur de prévision de l'emploi, du taux de chômage, du taux de participation et du salaire réel. Dans un second temps, le profil de réponse de ces quatre variables aux chocs de demande et d'offre de travail est étudié de façon détaillée.

Décomposition de variance de l'erreur de prévision

En France, les chocs d'offre (ϵ^s) et de demande de travail (ϵ^d) expliquent 29 % à court terme et 34 % à long terme des fluctuations du salaire réel, et moins de 5 % des fluctuations de l'emploi. Concernant les autres variables, les chocs d'offre de travail expliquent 20 % des fluctuations du taux de chômage à court et long terme, 19 % à court terme et 8 % à long terme des fluctuations du taux de participation.

En Allemagne, le taux de chômage est expliqué par le choc d'offre de travail à court terme (52 %) et à long terme (31 %) . De même, le salaire réel est expliqué à court terme (15 %) et à long terme (45 %) par le choc d'offre de travail. Seulement 17 % à court terme et 10 % à long terme des fluctuations de l'emploi allemand sont dues à des chocs d'offre et de demande de travail. Moins de 2,5 % à court terme et 10 % à long terme des fluctuations du taux de participation allemand sont dues aux chocs du marché du travail.

Aux États-Unis, les chocs du marché du travail expliquent à peine 10 % des fluctuations des variables représentatives du marché du travail. Seul le taux de participation déroge à la règle : les chocs d'offre de travail expliquent 10 % à court terme et 16 % à long terme des fluctuations du taux de participation américain.

En Allemagne et dans une moindre mesure en France, le taux de chômage et le salaire réel sont largement expliqués par des chocs du marché du travail et notamment par des chocs d'offre de travail. Aux États-Unis, les variables représentatives du marché du travail sont peu

sensibles aux chocs spécifiques à ce marché. Un fait commun aux trois pays est que l'emploi ne fluctue pas suite aux chocs du marché du travail. Dans une moindre mesure, il en va de même pour le taux de participation.

3. Décomposition de variance de l'erreur de prévision

En %

	France	Allemagne	États-Unis
Emploi			
1 an			
E ^{l d}	3	11	2
E ^{ls}	0,3	6	0,6
5 ans			
E ^{l d}	0,8	10	0
E ^{ls}	0,7	3	1
Taux de chômage			
1 an			
E ^{l d}	3	1,5	7
E ^{ls}	21	52	2
5 ans			
E ^{l d}	1	0,5	4
E ^{ls}	18	31	2
Taux de participation			
1 an			
E ^{l d}	0,4	0,4	0,3
E ^{ls}	19	2	10
5 ans			
E ^{l d}	0,2	3	0,8
E ^{ls}	8	7	16
Salaire réel			
1 an			
E ^{l d}	17	0	2
E ^{ls}	12	15	2
5 ans			
E ^{l d}	14	0	1
E ^{ls}	20	45	3

Source : Calculs des auteurs.

Réponses aux chocs

Réponse à un choc de demande de travail négatif

Les fonctions de réponse suite à un choc de demande de travail négatif d'un écart-type pour la France, l'Allemagne et les États-Unis sont présentées respectivement dans les graphiques 1, 2 et 3. Elles indiquent que les modes d'ajustement, mais aussi l'ampleur des ajustements, varient de pays à pays.

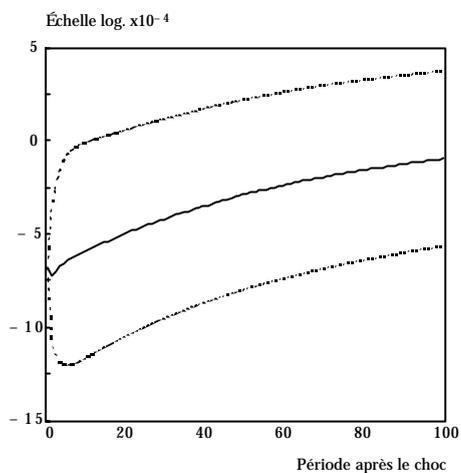
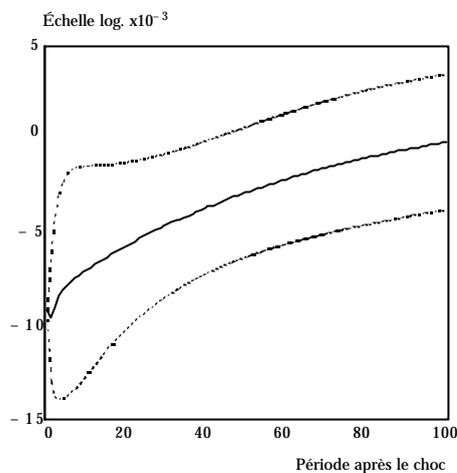
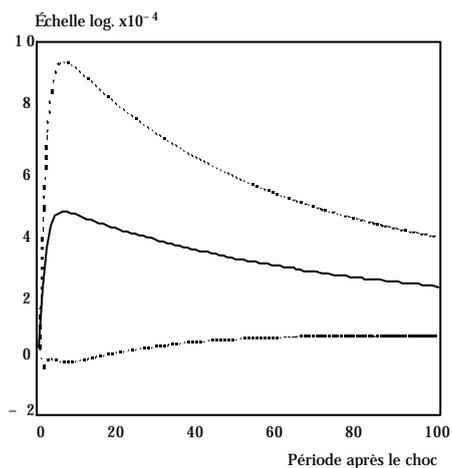
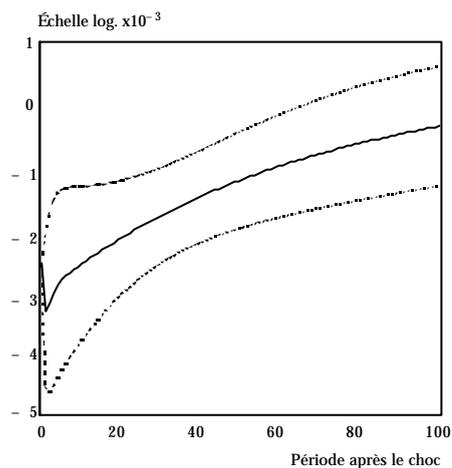
En France, à court terme, en réponse à un choc de demande de travail négatif, l'emploi diminue, ainsi que le taux de chômage. La population active diminue par conséquent à court terme. De son côté, le salaire réel diminue à court terme suite à la baisse de la demande de travail. A long terme, le choc de demande de travail n'a pas d'effet significatif sur les variables représentatives du marché du travail.

En Allemagne, à court terme, suite à un choc de demande de travail négatif, l'emploi diminue et le taux de chômage augmente. Le taux de participation et le salaire réel ne varient pas significativement. A long terme, l'emploi continue de diminuer, alors que le taux de chômage revient à son niveau initial. Le taux de participation, quant à lui, est constant.

Aux États-Unis, à court terme, suite à un choc de demande de travail négatif, le taux de chômage baisse. L'emploi se précarise, attirant des chômeurs, d'où la baisse du taux de chômage. A long terme, le taux de chômage augmente, alors que le taux de participation est quasiment stable.

Les résultats mettent en évidence une variété de modes d'ajustement aux chocs de demande de travail. L'ajustement à court terme se ferait plutôt par le salaire en France, plutôt par le taux de chômage en Allemagne. A long terme, l'ajustement serait supporté par le taux de chômage aux États-Unis, tandis que la France et l'Allemagne absorbent complètement le choc de demande de travail en termes de taux de chômage : celui-ci revient à son niveau précédant le choc.

1. France, réponse à un choc de demande de travail négatif

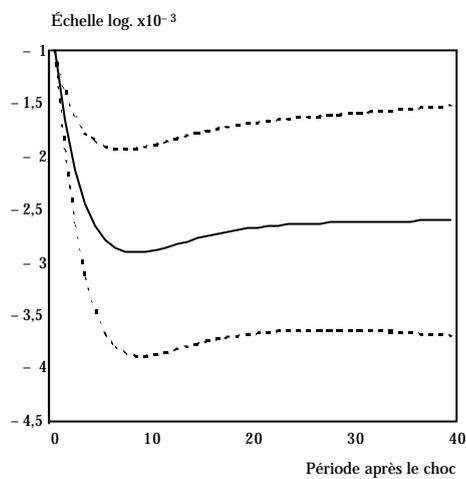
a) *Emploi*b) *Taux de chômage*c) *Taux de participation*d) *Salaire réel*

Légende : trait plein (variable, ex : emploi), trait hachuré (bandes 1 et 2).

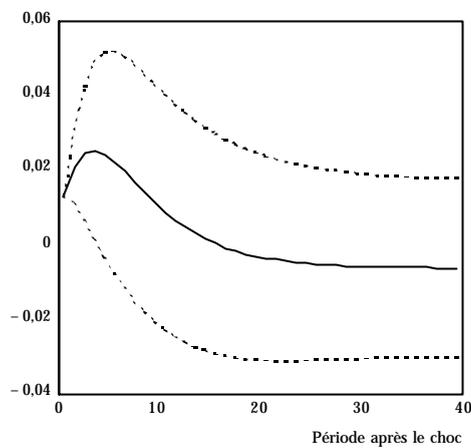
Source : OCDE, calculs des auteurs.

2. Allemagne, réponse à un choc de demande de travail négatif

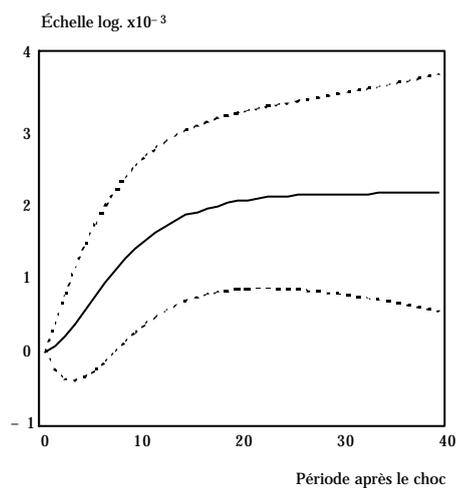
a) *Emploi*



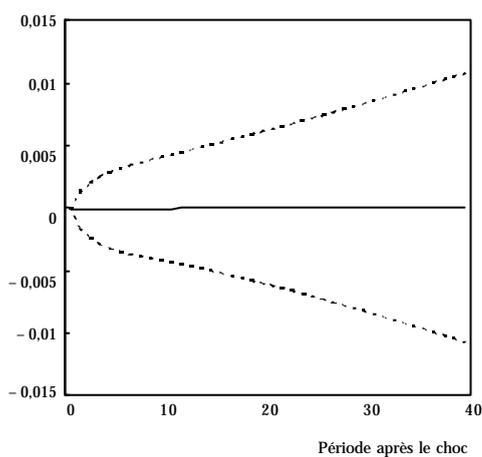
b) *Taux de chômage*



c) *Taux de participation*



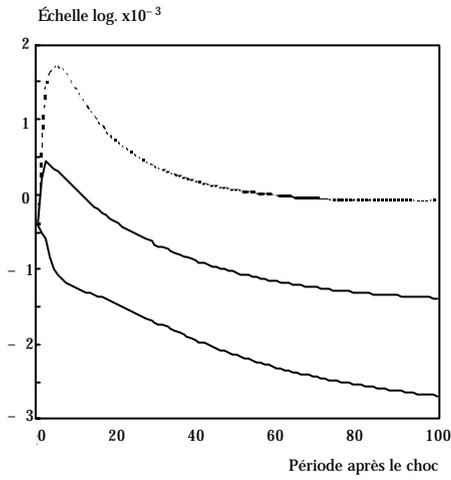
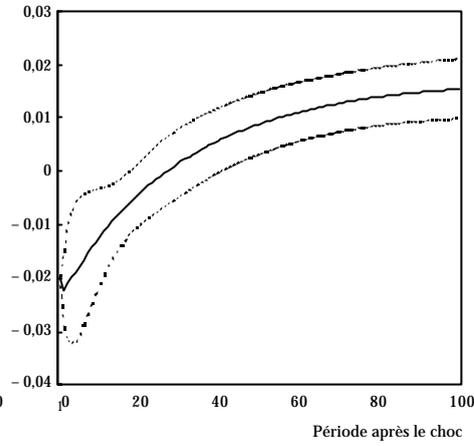
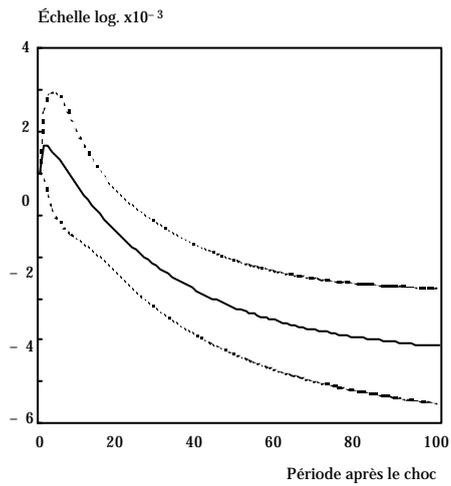
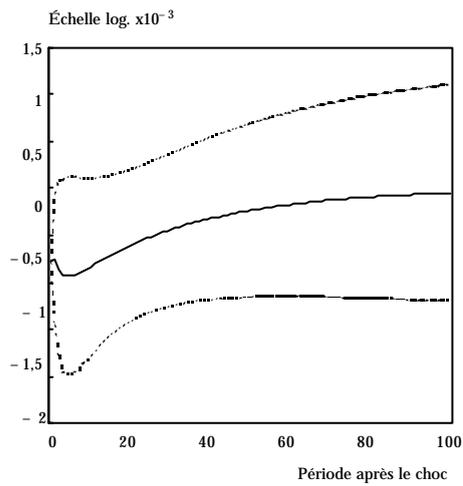
d) *Salaire réel*



Légende : trait plein (variable, ex : emploi), trait hachuré (bandes 1 et 2)

Source : OCDE, calculs des auteurs.

3. États-Unis, réponse à un choc de demande négatif

a) *Emploi*b) *Taux de chômage*c) *Taux de participation*d) *Salaires réels*

Légende: trait plein (variable, ex : emploi), trait hachuré (bandes 1 et 2)

Source : OCDE, calculs des auteurs.

Réponse à un choc d'offre de travail positif

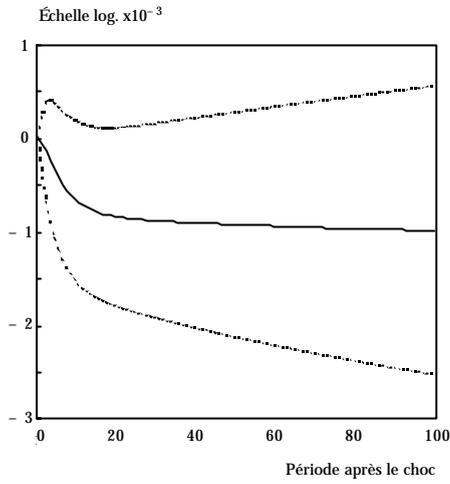
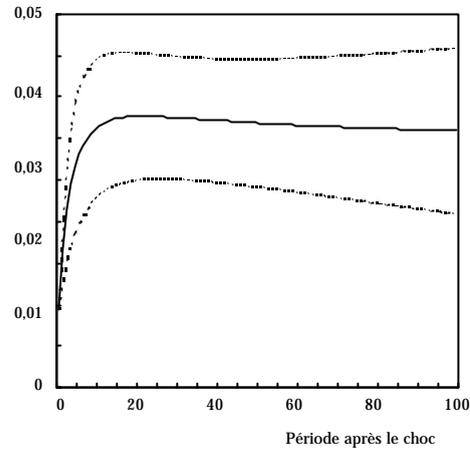
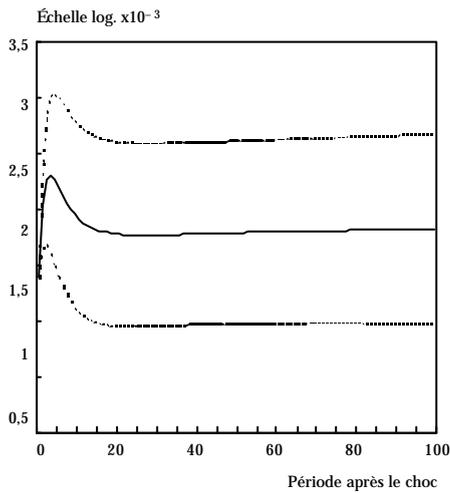
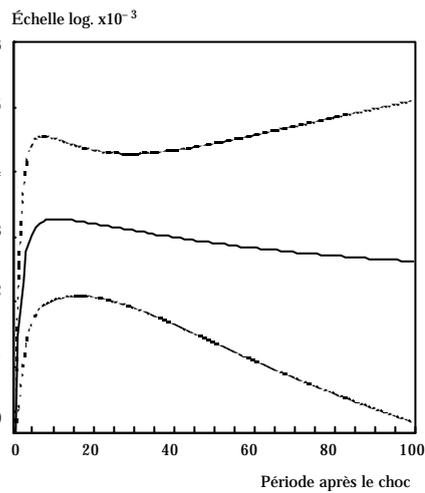
Les fonctions de réponse suite à un choc d'offre de travail positif d'un écart-type pour la France, l'Allemagne et les États-Unis sont présentées respectivement dans les graphiques 4, 5 et 6. Comme pour le choc de demande de travail négatif, l'ajustement au choc d'offre de travail positif est très différent d'un pays à l'autre.

En France, à court terme, le taux de chômage augmente suite à la hausse de la participation : le salaire augmente ; l'emploi ne varie pas de façon significative. Le choc n'a pas d'effet permanent sur l'emploi ni sur le salaire. Par contre, le taux de participation et le taux de chômage augmentent à long terme.

En Allemagne, à court terme, l'emploi augmente malgré une hausse des salaires, si bien que le taux de chômage diminue. A long terme, le salaire continue de croître, ce qui réduit l'emploi et augmente le taux de chômage, malgré une baisse du taux de participation. A long terme, comme en France, le taux de chômage augmente. Dans ces deux pays européens, des chocs d'offre de travail positifs expliquent en partie la persistance du taux de chômage. Toutefois, l'Allemagne et la France diffèrent dans le mode d'ajustement au choc : tandis que le salaire augmente, l'emploi ne varie pas en France, si bien que le taux de chômage réalise une grande partie de l'ajustement. Par contre, en Allemagne, l'emploi varie de façon suffisamment importante pour absorber l'augmentation de population active. Dans le même temps, le chômage baisse. On peut remarquer également que, tout comme dans le cas des chocs de demande de travail, le salaire réel ne varie pas en réponse au choc à court terme en Allemagne.

Aux États-Unis, l'effet du choc d'offre de travail sur l'emploi et le salaire n'est pas significatif à court et long terme. A court terme, seul le taux de participation augmente. A long terme, le taux de participation continue d'augmenter et le taux de chômage diminue.

4. France, réponse à un choc d'offre de travail positif

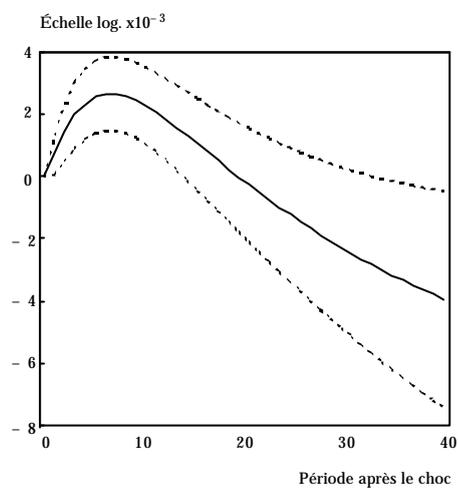
a) *Emploi*b) *Taux de chômage*c) *Taux de participation*d) *Salaire réel*

Légende: trait plein (variable, ex : emploi), trait hachuré (bandes 1 et 2)

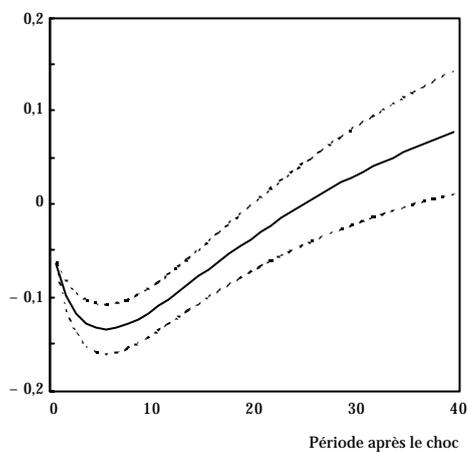
Source : OCDE, calculs des auteurs.

5. Allemagne, réponse à un choc d'offre de travail positif

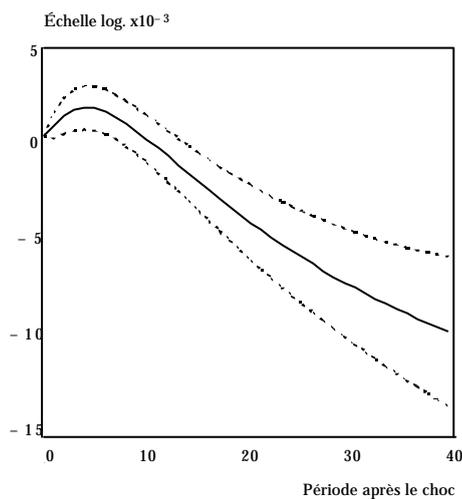
a) Emploi



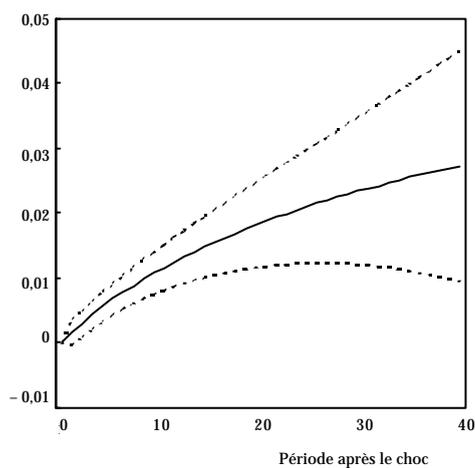
b) Taux de chômage



c) Taux de participation



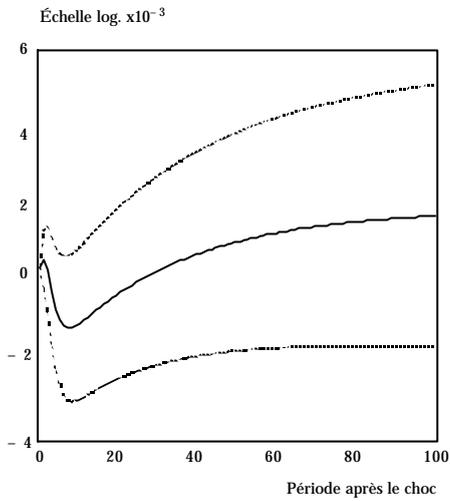
d) Salaire réel



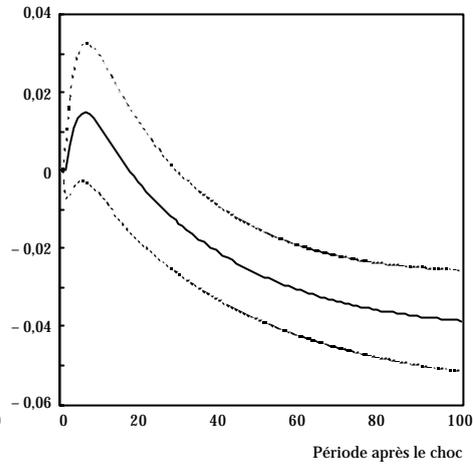
Légende : trait plein (variable, ex : emploi), trait hachuré (bandes 1 et 2)
 Source : OCDE, calculs des auteurs.

6. États-Unis, réponse à un choc d'offre de travail positif

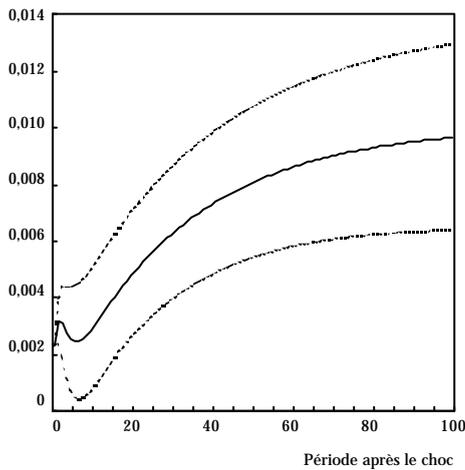
a) Emploi



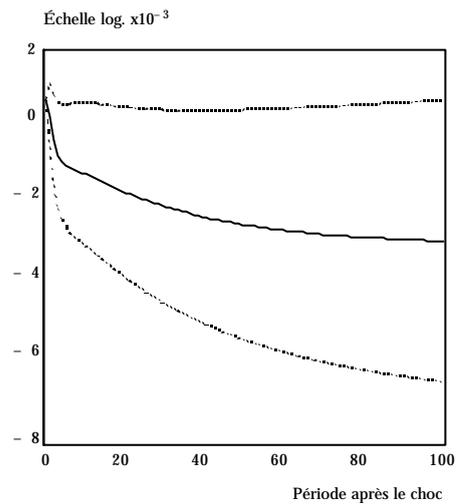
b) Taux de chômage



c) Taux de participation



d) Salaire réel



Légende : trait plein (variable, ex : emploi), trait hachuré (bandes 1 et 2)

Source : OCDE, calculs des auteurs.

Conclusion

Dans l'introduction, nous posons quatre questions auxquelles notre étude apporte des éléments de réponse. Sur l'importance des chocs de demande et d'offre de travail, l'étude de la décomposition de variance des erreurs de prévision de l'emploi laisse apparaître que ce dernier est faiblement expliqué par les chocs du marché du travail, et ceci dans les trois pays étudiés. Dans une moindre mesure, il en va de même pour le taux de participation. Pour le taux de chômage, le clivage entre l'Europe et les États-Unis est assez marqué. En effet, les fluctuations du taux de chômage ne sont pas dues aux chocs du marché du travail aux États-Unis, alors que c'est le cas en France et en Allemagne : en particulier, respectivement 18 % et 31 % des taux chômage français et allemand à long terme sont expliqués par des chocs d'offre de travail.

Sur les modes d'ajustement aux chocs de demande et d'offre de travail, nous constatons qu'ils diffèrent d'un pays à l'autre. En effet, en réponse à un choc de demande de travail négatif, l'ajustement à court terme se fera plutôt par le salaire en France, par le taux de chômage en Allemagne. A long terme, l'ajustement se fera par le taux de chômage aux États-Unis, alors que celui-ci revient à son niveau initial à long terme en France et en Allemagne. De même, en réponse à un choc d'offre de travail positif, aux États-Unis, l'emploi, le salaire réel et le taux de chômage restent inchangés. En revanche, en France et en Allemagne, le taux de chômage augmente de façon permanente suite à un choc d'offre de travail positif⁵, ce qui peut expliquer en partie la persistance du taux de chômage dans ces deux pays européens.

Sur le rôle des salaires réels dans l'ajustement aux deux chocs du marché du travail, nous constatons que le salaire réel fait office de variable d'ajustement en France à court terme suite à un choc de demande ou d'offre de travail. Aux États-Unis et en Allemagne, le salaire réel ne joue pas le rôle de variable d'ajustement aux chocs d'offre et de demande de travail quel que soit l'horizon temporel considéré.

Sur les recommandations de lutte contre le chômage, nous constatons qu'en France et en Allemagne la persistance du taux de chômage est due à l'occurrence de chocs d'offre de travail positifs : en effet, suite à un choc d'offre de travail positif, le taux de chômage augmente de façon permanente dans ces deux pays européens alors qu'il baisse aux États-Unis. Dans ce pays, le taux de chômage ne répond pas significativement aux chocs du marché du travail excepté à long terme suite à un choc d'offre de travail positif. Les taux de chômage allemand et français sont plus sensibles aux chocs du marché du travail que ne l'est le taux de chômage américain. Est-ce à dire que le taux de chômage aux États-Unis au cours des trente dernières années s'interpréterait comme le

5. Alors qu'il baisse aux États-Unis de façon permanente.

résultat de la coordination des politiques économiques alors qu'en France et en Allemagne il serait plutôt dû à des dysfonctionnements du marché du travail qui doivent être pris en compte et harmonisés d'un pays à l'autre ?

En guise de conclusion finale, le fait que les modes d'ajustement aux chocs d'offre et de demande de travail soient différents en France et en Allemagne, excepté la réponse à long terme du taux de chômage suite à un choc d'offre de travail positif, est riche d'enseignements pour la construction, tant au plan économique que juridique, d'un marché du travail européen qui verra naturellement le jour d'ici quelques années. En effet, la réalisation d'une union européenne ne peut pas se limiter à des principes monétaires mais doit aller dans le sens d'une union complète intégrant de fait les marchés du travail de tous les pays membres de cette union. D'ailleurs, la tendance aujourd'hui au sein de l'Union européenne est à l'harmonisation des marchés du travail de tous les pays membres. Malgré cela, le chemin à parcourir vers un marché du travail unique européen sera long, car il doit passer, pour être efficace, par une harmonisation globale des marchés du travail des pays membres et non pas par quelques mesures prises de-ci, de-là, dont l'inconvénient majeur serait de ne pas considérer toutes les divergences simultanément. Le marché du travail américain, autrement dit, un marché plus réactif aux chocs macroéconomiques qu'aux chocs d'offre et de demande de travail, peut-il être l'exemple vers lequel l'Union européenne devrait tendre ?

Références bibliographiques

- BARBIER J.-C. et J. GAUTIÉ, 1998 : « Les politiques de l'emploi en Europe et aux États-Unis », *Cahiers d'études de l'emploi* n° 37, PUF, Paris.
- BAYOUMI T. et B. EICHENGREEN, 1992 : « Shocking aspects of European monetary unification », *CEPR discussion paper* n° 646.
- BAYOUMI T. et B. EICHENGREEN, 1996 : « Operationalizing the theory of Optimum Currency Area », *CEPR discussion paper* n° 1484
- BLANCHARD O.J. et L.F. KATZ, 1992 : « Regional evolutions », *Brooking Papers on Economic Activity*, 1, 1-76.
- BLANCHARD O.J. et D. QUAH, 1989 : « The Dynamic Effects of Aggregate Demand and Supply Disturbances », *American Economic Review*, 79, 655-673.
- BLANCHFLOWER D. et A. OSWALD, 1995 : « The Wage Curve », *MIT Press*, Cambridge.

- BRUNO C. et C. FUSS, 1999 : « Asymmetries on European labour markets », *OFCE Document de travail* n° 99-03, août.
- DECRESSIN J. et A. FATAS, 1995 : « Regional labour market dynamics in Europe », *European Economic Review* 39, 1627-1655.
- FITOUSSI J.-P. 1996 : « Anatomie d'une croissance molle », *Revue de l'OFCE* n° 59.
- FORNI M. et L. REICHLIN, 1997 : « National policies and local economies : Europe and the United States », *CEPR Discussion Paper*, n° 1632.
- FUSS C. 1998 : « Contributions to the empirical analysis of convergence in the European Union », *thèse de doctorat*, Université Libre de Bruxelles.
- GAFFARD J.-L. 1996 : « Anatomie d'une croissance molle : un commentaire », *Revue de l'OFCE* n° 59.
- OBTSFELD, M. et G. PERI, 1998 : « Regional non adjustment and fiscal policy », *Economic Policy*, 26, 205-260.
- PASSET O. et D. JESTAZ, 1999 : « Flexibilité et performances comparées des marchés du travail dans les pays de l'OCDE », *Rapport IRES*
- QUAH D. 1994 : « One business cycle and one trend from (many,) many disagregates », *European Economic Review* 38, 605-613.

